

1- Procédure d'exportation locale

a. Processus

Action	Entité concernée
<p>Pré-alerte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pré-alerte par courriel avec les documents suivants à envoyer à toutes les parties concernées. <p>Docs pré-alerte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ébauche de facture commerciale - Liste d'emballage - Instructions d'expédition 	Expéditeur
<p>Document original</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facture commerciale - Liste d'emballage - Permis bancaire - Établissement d'expédition - Formulaire de demande de mainlevée des conteneurs vides estampillé et signé par l'expéditeur. - Déclaration d'importation précédente y afférente (le cas échéant) - Certificat VGM (signé et tamponné) 	Expéditeur
<p>Documents générés par les transitaires djiboutiens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réservation de l'expédition - Déclaration en douane - Projet de loi sur le transport par camion - Papier T1 (papier douanier) - Ébauche de connaissance/ original du connaissance 	Transitaires djiboutiens
<p>Processus d'exportation</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'expéditeur doit fournir une pré-alerte une semaine avant la date de ramassage. - L'expéditeur doit fournir tous les documents requis deux jours avant la date de prise en charge. - L'expéditeur devrait terminer le chargement dans les 6 heures suivant l'arrivée du conteneur sur le site. - Les transitaires locaux devraient terminer le dédouanement le jour même où le chargement de la cargaison est finalisé. - 	Transitaires djiboutiens
<p>Processus de dédouanement de Djibouti</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le transitaire djiboutien doit terminer le processus de dédouanement à l'exportation dans un délai d'un jour après avoir reçu le document du chauffeur. - Le chauffeur doit décharger le conteneur dans les 6 heures suivant la réception du papier de route. <p>La lettre de transport principale</p>	Transitaires djiboutiens Transitaires djiboutiens Expéditeur Transitaires djiboutiens



<ul style="list-style-type: none">- - Le transitaire djiboutien suivra avec la ligne d'expédition et obtiendra le projet de connaissance en 2 jours de chargement du conteneur à bord.- - L'expéditeur doit approuver l'ébauche du connaissance.- - Le transitaire djiboutien assurera le suivi et la collecte de la LGM auprès de la compagnie maritime et remettra la LGM dans les 3 jours suivant l'approbation de l'avant-projet de loi par l'expéditeur.	
---	--